



AVIS AUX MEMBRES

N^o 2010 – 122

Le 10 décembre 2010

RAJUSTEMENT DE CONTRAT Uranium One Inc. Nouvelles séries d'options

En raison du rajustement de contrat concernant Uranium One Inc. (voir circulaire no. 162-2010 émise par Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) et l'avis aux membres no. 2010-120 émis par la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) le 6 décembre 2010), nous désirons vous informer qu'à l'ouverture du marché, le mardi 14 décembre 2010, de nouvelles séries d'options sur actions seront inscrites sous le symbole UUU.

Uranium One Inc.

Le symbole et les prix de levée sur ces options seront inscrits comme suit :

Nouvelle classe			
Nom de la compagnie	Symbole	Mois	Prix de levée
Uranium One Inc.	UUU	Janvier	3,00\$
		Février	3,50\$
		Avril	4,00\$
		Juillet	4,50\$
			5,00\$
			5,50\$
			6,00\$
	6,50\$		

Les prix de levée peuvent varier selon les prix de fermeture de la valeur sous-jacente le lundi 13 décembre 2010.

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

The Exchange Tower	800, square Victoria
130, rue King Ouest, 5 ^{ème} étage	3 ^{ème} étage
Toronto, Ontario	Montréal (Québec)
M5X 1J2	H4Z 1A9
Tél. : 416-367-2463	Tél. : 514-871-3545
Télec. : 416-367-2473	Télec. : 514-871-3530

www.cdcc.ca

Veillez trouver ci-dessous l'intervalle de marge, le numéro d'ISIN et la limite de position sur la nouvelle classe d'options.

SYMBOLE SOUS-JACENT	SYMBOLE DE L'OPTION	INTERVALLE DE MARGE	ISIN	LIMITE DE POSITION
UUU	UUU	17,82 %	CA91701P1053*	75 000

* Ces renseignements sont fournis à titre informatif seulement. Même si tous les efforts nécessaires ont été déployés pour s'assurer de l'exactitude de ces renseignements, nous ne pouvons pas être tenus responsables de la présence de toute erreur ou omission.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Louise Leclair, analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres compensateurs peuvent communiquer avec les services aux membres de la CDCC.

Glenn Goucher
Premier vice-président et chef de la compensation